PRÉFET DES DEUX-SÈVRES Liberté Egalité

Service de la Coordination et du Soutien Interministériels Pôle Environnement Affaire suivie par : Xavier SINNA

Tél.: 05.49.08.69.58

Adresse mail: xavier.sinna@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le 0 2 NOV. 2021

Prise d'acte nº A 6330

Monsieur,

L'élevage avicole que vous exploitez sur la commune de ARGENTONNAY bénéficie, au titre de la réglementation applicable aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), de l'arrêté préfectoral d'autorisation modifiée n°2516 du 09 mars 1994 pour l'exploitation d'un élevage avicole.

Compte tenu de l'effectif de votre élevage (référencé dans la base de données des installations classées sous le n° S3IC 0585.02167), celui-ci relève du champ d'application de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, dite directive IED et doit répondre aux conclusions sur les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) figurant au BREF « Elevages intensifs de volaille et de porcins », publié le 21 février 2017.

Aussi, conformément aux dispositions des articles R515-70 et suivants du code de l'environnement, vous avez présenté un dossier de réexamen des conditions d'autorisation de votre installation au regard de ces MTD le 11 juin 2018 et complété le 09 juillet 2021 . Votre dossier ayant été déclaré conforme, l'instruction technique a été finalisée le 20 juillet 2021.

Après examen, en liaison avec l'inspection des installations classées et au vu de son rapport du 21 juillet 2021, il ressort que les prescriptions qui vous sont imposées par l'arrêté préfectoral d'autorisation susvisé ne nécessitent pas d'être actualisées.

Je prends donc acte, conformément à l'article R 515-73 du code de l'environnement, de votre déclaration dans le cadre du réexamen de vos conditions d'exploitation, qui pourra vous être opposée par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général de la préfecture,

WIN MAROTEL

SARL SAPINIERE
3 place Eugène Fort
85140 ESSARTS EN BOCAGE